

JNPI

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

- 1 AOUT 2000

ORDONNANCE

A 6563

Nous, Robert Davoudian, Président du Tribunal de Commerce d'Evry,

Vu la requête qui précède,

Vu les articles 40, 62, 80, 84, 86 et 193 de la Loi n° 66-53 du 24 juillet 1966 et les articles 25 et 64 du décret 67-236 sur les sociétés commerciales,

désignons, *Monsieur Nair BENDAYAN* et *Monsieur COMERMAN*
demeurant, *8 Rue Meyer* & *Allée du Ruiseau*
Toulon *ANTONY, Paris*

en qualité de commissaire aux apports ayant pour mission de vérifier la valeur des apports en nature qui doivent être effectués par la société RAZEL PICO SUD NI au RCS d'Evry à la société ENTREPRISE RAZEL FRERES RCS EVRY B 562 136 036

Disons qu'il devra obtenir un accord écrit des Sociétés concernées sur le montant des honoraires qu'il aura fixé et qu'il portera à notre connaissance.

Disons qu'il ne peut être rémunéré par lesdites sociétés pour d'autres fonctions que celle de commissaire

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal et que Monsieur le Greffier en adressera une expédition au(x) commissaires(s) désigné(s).

Fait à Evry, le *28 Juin 2000*

Le Greffier,

Le Président,

ENTREPRISE RAZEL FRERES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 60.905.200 F

Siège social : 3 rue René Razel – Christ de Saclay - ORSAY (Essonne)

562 136 036 RCS EVRY

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de EVRY

Requête aux fins de désignation d'un Commissaire aux Apports

Le soussigné :

- Monsieur Luc FRANQUET demeurant à VIROFLAY (Yvelines) 5 rue Docteur Roux,

Agissant en qualité de Président du Directoire de la Société "ENTREPRISE RAZEL FRERES", Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 60.905.200 F, dont le siège social est à ORSAY (Essonne) 3 rue René Razel – Christ de Saclay, immatriculée au RCS de EVRY sous le n° 562 136 036,

A l'honneur de vous exposer qu'il est projeté la fusion par voie d'absorption, sous le régime visé à l'article 378-1 de la Loi du 24 Juillet 1966 de la société "RAZEL PICO SUD" Société Anonyme au capital de 7.000.000 de F, dont le siège social est à MARSEILLE (Bouches de Rhône) 14 rue Louis Astouin, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 351 259 072

C'est pourquoi le requérant sollicite de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce, conformément aux dispositions des articles 193 et 378-1 de la loi du 24 Juillet 1966, la désignation de tel Commissaire aux Apports qu'il lui plaira de désigner, lequel aura pour mission de vérifier la valeur des apports en nature qui doivent être faits par la société "RAZEL PICO SUD" et d'en faire rapport conformément aux dispositions légales.

Fait à SACLAY

Le 19/7/00

Le Président du Directoire,



L. FRANQUET